Conseil des ministres du 16 janvier 2026 : réformes judiciaires, cybersécurité et encadrement des drones au cœur des décisions

MALI

1870

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 20 JANVIER 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



20 janvier au Mali

Une fête de l'armée entre hommage, défis et aspirations nationales



Renforcement de l'indépendance judiciaire : Le CSM au cœur d'une réforme majeure



CAN 2025 : Le Sénégal sacré au terme d'une finale sous haute tension face au Maroc

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité-SA.

Sommaire «







Une /

20 janvier au Mali : Une fête de l'armée entre hommage, défis et aspirations nationales **P.4**

Brèves /

Ethiopian Airlines : Vers un Partenariat Stratégique avec la Communauté Malienne au Qatar **P.8**
Drones civils : Le Mali renforce la maîtrise de son espace aérien **P.8**
Relations Mali–Guinée : Assimi Goïta présent à l'investiture de Mamadi Doumbouya **P.9**
Presse numérique : L'APPEL-Mali, un modèle sous-régional **P.9**

Actualité /

Conseil des ministres du 16 janvier 2026 : réformes judiciaires, cybersécurité et encadrement des drones au cœur des décisions **P.12**
Santé : la BAD et l'ANASER renforcent les hôpitaux de référence du Mali **P.14**

Politique /

CMSS : Un budget 2026 de plus de 211 milliards FCFA pour renforcer la protection sociale **P.17**
Fin de mission du représentant résident de l'UNICEF : Pierre Ngom fait ses adieux au Premier ministre **P.19**
Renforcement de l'indépendance judiciaire : Le CSM au cœur d'une réforme majeure **P.21**

Culture & société /

Les Prix IBIBI 2026 : Une Reconnaissance de l'Excellence en Photographie Africaine **P.24**

International /

Du Venezuela à la Maison Blanche : L'offrande du Nobel de Machado à Trump marque un moment diplomatique inédi **P.25**
Groenland - Etats-Unis - l'UE : Le bal de l'hypocrisie **P.26**
L'empreinte discrète de la communauté Sinoa Gasy à Madagascar **P.29**

Sport /

CAN 2025 : Le Sénégal sacré au terme d'une finale sous haute tension face au Maroc **P.31**
Football malien : La Femafoot au bord de l'implosion institutionnelle **P.33**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



20 janvier au Mali Une fête de l'armée entre hommage, défis et aspirations nationales

Chaque 20 janvier, le Mali célèbre la Journée de l'Armée, date symbolique marquant la création officielle des Forces armées maliennes (FAMa) en 1961, un an après l'indépendance nationale. Cette commémoration annuelle est l'occasion pour la nation de saluer le rôle central de son armée dans la défense de la souveraineté, de rendre hommage à ses héros tombés pour la patrie, mais aussi de réfléchir aux défis immenses auxquels elle fait face dans un contexte sécuritaire particulièrement éprouvant.

La fête de l'armée est un moment de fierté patriotique, ponctué de discours rappelant l'héritage historique de cette institution, née dans une volonté d'affirmer l'indépendance nationale et de chasser les forces coloniales étrangères. Modibo Keïta, premier président du Mali, avait insisté dès 1961 sur le fait que « nous ne sommes bien défendus que par nous-mêmes ».

Sur le plan militaire, les FAMa ont connu des succès notables, notamment dans la reconquête de certaines portions de territoire autrefois occupées par des groupes armés. La reprise de Kidal et d'autres localités du Nord a été saluée comme une victoire stratégique qui consolide l'intégrité territoriale du pays. Dans son allocution lors de précédentes éditions, le chef de l'État a souligné que la fête de l'armée est placée « sous le signe d'une mission accomplie », en référence à ces avancées et à la restauration de la souveraineté sur de larges pans du territoire malien.

Cette dynamique s'accompagne de projets ambitieux de renforcement des capacités na-



tionales, comme l'installation annoncée d'une industrie militaire locale destinée à assembler des armes et à produire des munitions, ainsi que la modernisation de l'équipement des troupes.

Cependant, malgré ces avancées, l'armée malienne n'est pas exempte de défis majeurs. Elle affronte depuis plus d'une décennie une insécurité persistante, portée par des groupes armés islamiques et des rébellions régionales qui continuent de menacer la stabilité intérieure. Les attaques, parfois meurtrières, contre des positions militaires et des populations civiles rappellent l'ampleur des défis sécuritaires qui restent à surmonter, avec des incidents récents démontrant la résilience des forces insurgées et la complexité des zones de conflit.

La relation entre l'armée et la population malienne est complexe et nuancée. Pour beaucoup de citoyens, les FAMaincarnent un symbole de protection et de cohésion nationale, et les célébrations du 20 janvier constituent une occasion de gratitude envers ceux qui ont donné leur vie pour le pays. Les grandes manifestations populaires, concerts et hommages aux combattants tombés sur le champ d'honneur en sont une illustration éloquente.

Toutefois, certaines franges de la société expriment une ambiance plus morose, marquée par les difficultés quotidiennes, l'impact des conflits armés sur les civils et les critiques concernant les responsabilités de l'armée dans certains abus. Ces voix soulignent que « la fête de l'armée » ne peut dissocier l'institution de l'expérience vécue de nombreuses familles affectées par la violence ou les pertes humaines.

À l'aube de chaque 20 janvier, le Mali se trouve à un carrefour : célébrer les accomplissements de ses forces armées et honorer leurs sacrifices tout en réaffirmant la nécessité d'un plus grand renforcement des capacités nationales, d'une meilleure protection des civils et d'une stratégie de paix durable. L'Armée malienne reste un pilier de l'État, mais son efficacité et son rôle sur la scène nationale continuent de susciter débats et attentes, reflet d'une société en quête de sécurité, de justice et d'unité durable.

Moctar Sow



Dr Allaye Bocoum



Quand un avocat prend la parole, c'est l'éloquence réconfortante, qui se sent, mais quand il écrit avec précision et vérité, en parfait citoyen, politique ou intellectuel, c'est la douceur des mots, et le coup précis et en velours contre l'usurpation et la récupération, eh pardon, le parachèvement, qui en prend pour son compte, dans un français simple et digest.
Merci, Maître pour ces vérités, pour votre info Maître, en dehors du PM Choguel, le Timonier de cette grande mobilisation, jamais les organisateurs de cette prouesse n'ont été ni reçus, ni remerciés jusqu'ici, collectivement et publiquement, comme cela est de coutume dans notre Maliba, par une autre autorité de la Transition.
Chacun a sa façon de faire sa Révolution !
La lutte pour le Changement réel, continue !
La vérité est immuable, et irréfutable !
Que Dieu protège notre Maliba !
Voici, un texte tweeté puis repris sur Facebook par Maître Mountaga Tall, qui n'est plus à présenter au Mali.
Son texte pour vous :
14 JANVIER 2026: AN IV DE LA JOURNÉE DE LA SOUVERAINETÉ RETROUVÉE AU MALI.
Les inspirateurs, initiateurs, concepteurs, organisateurs, animateurs principaux et participants engagés de la première journée de la souveraineté nationale sont aujourd'hui, pour la plupart, proscrits, embastillés, écartés, marginalisés ou au mieux spectateurs désillusionnés.
Croire que la bonne sourate apprise suffit à atteindre un objectif est une douce illusion. Il faut la « Adad » ou « Houdada ».
Sinon, c'est l'inefficacité garantie.
La preuve : le monument de l'Independance attend preneur depuis longtemps et nul n'a songé à relever le défi de son remplissage. Sauf



les partis politiques qui en ont été abusivement empêchés le 09 mai 2025.
Puisse la journée de la souveraineté retrouvée soit aussi celle de la cohésion nationale et de l'éthique retrouvées.
Mais aussi de la sécurité, de la liberté, de la Justice, du pouvoir d'achat, de l'électricité et du carburant retrouvés.

Gouvernement du Sénégal

#COMMUNIQUÉ
À l'occasion de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations qui opposera, le dimanche 18 janvier 2026, les sélections nationales de la République du Sénégal et du Royaume du Maroc, le Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur souligne que cette rencontre sportive sera avant tout l'objet d'une célébration de la fraternité entre deux peuples unis par des liens historiques, économiques, humains et spirituels profonds.
Lire la suite
https://diplomatie.gouv.sn/node/270



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

COMMUNIQUÉ

À l'occasion de la finale de la **Coupe d'Afrique des Nations** qui opposera, le dimanche 18 janvier 2026, les sélections nationales de la **République du Sénégal** et du **Royaume du Maroc**, le Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur souligne que cette rencontre sportive sera avant tout l'objet d'une célébration de la fraternité entre deux peuples unis par des liens historiques, économiques, humains et spirituels profonds.

Le Ministère tient à rappeler l'excellence des relations séculaires d'amitié et de solidarité entre le Sénégal et le Maroc. Ces relations, fondées sur le respect mutuel et une vision partagée des enjeux africains et internationaux, se sont constamment renforcées au fil des décennies.

Dans cet esprit de confiance et de partenariat, le Ministère souligne que, fidèle à cette amitié séculaire, le Royaume du Maroc a, depuis le début de la Coupe d'Afrique des Nations, fait preuve d'une coopération exemplaire. Les autorités sénégalaises sont satisfaites de la constance de cette attitude fraternelle et en remercient le gouvernement marocain.

Le Sénégal considère le sport, et en particulier le football, comme un puissant vecteur de rapprochement ainsi que de cohésion entre les peuples. Cette finale doit ainsi être vécue comme une célébration du talent africain, de l'unité du continent et de la forte fraternité entre les peuples sénégalais et marocain, au-delà de toute considération circonstancielle.

Le Ministère appelle l'ensemble des acteurs, des supporters et de l'opinion publique à préserver un esprit de responsabilité, de respect et de fair-play, en fidélité à la solidité des relations sénégalo-marocaines et pour préserver l'image du football africain sur la scène internationale.

Fait à Dakar, le 17 Janvier 2026

Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

WWW.DIPLOMATIE.GOUV.SN
Service de l'information, de la communication & des relations publiques

Bassirou Diomaye Faye



J'ai pris part à la cérémonie de prestation de serment du Président élu de la République de Guinée, le Général Mamadi Doumbouya.
Cette cérémonie consacre une étape importante de la vie institution-

nelle guinéenne.
Je lui renouvelle mes chaleureuses félicitations et tous nos vœux de succès dans l'exercice de cette haute charge, au service du peuple frère de Guinée .



Fédération Malienne de Football

LIGUE 1 PRO ORANGE | SAISON 2025-2026
Voici les résultats complets de la 9e journée



Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles - CMDT -

Cérémonie de départ à la retraite – Direction Générale
Une page se tourne, mais l'héritage demeure.
Hier, la Direction Générale de la CMDT a rendu un hommage solennel à ses collaborateurs admis à la retraite.
Ils sont 17 cadres, parmi lesquels Salif Abdoulaye Sissoko, ancien Président-Directeur Général.
Des parcours exemplaires, construits des champs de coton jusqu'à l'exportation de la fibre, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière.
La cérémonie, ouverte par le Syndicat, à travers Abdou Salam Togola, représentant le Secrétaire général du Comité syndical de Bamako, a été marquée par une forte charge émotionnelle, à l'écoute des parcours professionnels de ces femmes et hommes qui ont contribué à bâtir la CMDT.
Des mots de félicitations, des attestations de reconnaissance et un cadeau symbolique ont été remis aux partants.
Prenant la parole, le Président-Directeur Général, Dr Kouloumégué Dembélé, a rendu hommage à ces « Bâtisseurs » et adressé ses remerciements à l'ensemble des 154 agents admis à la retraite à l'échelle de la CMDT, y compris les saisonniers.
Ce moment n'est pas un au revoir.
Ces femmes et ces hommes demeurent durablement liés à la CMDT, par leur engagement, leur savoir-faire et l'héritage professionnel transmis.
#CMDT #FilièreCoton #Retraite #Reconnaissance



Casimir Sangala



USA : 10% de droits de douane supplémentaires pour le Danemark, la Norvège, la Suède, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Finlande jusqu'à la vente totale du Groenland.

Cameroun : taxation des créateurs de contenus et des influenceurs, un impôt censé rapporter gros à l'Etat.

Ethiopian Airlines : Vers un Partenariat Stratégique avec la Communauté Malienne au Qatar



Dans le cadre de son développement sur le marché aérien malien, la compagnie Ethiopian Airlines a récemment tenu une audience avec Muhsina Mohammedbirhan, Directrice Régionale de la compagnie au Qatar. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets stratégiques visant à renforcer la desserte aérienne du Mali par Ethiopian Airlines et à explorer les opportunités de partenariat avec la communauté malienne établie au Qatar.

Lors de cette audience, les discussions ont porté sur les projets en cours et à venir de la compagnie aérienne en ce qui concerne le renforcement de sa présence au Mali. Muhsina Mohammedbirhan a partagé sa vision et sa stratégie pour améliorer les liaisons aériennes entre le Mali et le Qatar, offrant ainsi aux voyageurs plus de choix et de flexibilité.

Par ailleurs, un point essentiel de la réunion a été la perspective d'établir un partenariat solide avec la communauté malienne résidant au Qatar. Ce partenariat viserait à renforcer les liens entre la compagnie Ethiopian Airlines et la communauté malienne, en offrant des avantages et des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

Ethiopian Airlines, en tant que compagnie aérienne de renommée mondiale, a exprimé son engagement à contribuer au développement du secteur aérien au Mali et à promouvoir les échanges culturels et économiques entre le Mali et le Qatar. Ce partenariat prometteur ouvre de nouvelles perspectives pour renforcer la connectivité aérienne entre les deux pays et pour offrir des services de qualité aux passagers.

La rencontre entre Muhsina Mohammedbirhan et les représentants maliens a marqué le début d'une collaboration prometteuse entre Ethiopian Airlines, le Mali et la communauté malienne au Qatar. Ce partenariat stratégique s'annonce comme un vecteur de développement pour le secteur aérien malien et comme une opportunité unique de renforcer les liens entre les deux pays.

Arouna Sidibé

Drones civils : Le Mali renforce la maîtrise de son espace aérien



Le Conseil des Ministres de la République du Mali a récemment adopté un projet de décret crucial visant à encadrer l'utilisation des drones civils et de leurs accessoires sur le territoire national. Ce texte, porté par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de Division Daoud Aly MOHAMMEDIN, définit les drones civils comme des appareils destinés à des usages non-régaliens, tels que professionnels, scientifiques, commerciaux ou récréatifs.

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par la prolifération rapide des drones sans équipage et les enjeux sécuritaires croissants qui en découlent. En effet, si ces outils sont devenus indispensables dans des secteurs tels que l'agriculture, la photogrammétrie ou la livraison, leur utilisation anarchique représentait jusqu'ici un vide juridique préoccupant.

Les autorités maliennes soulignent les risques majeurs associés à l'utilisation des drones civils, notamment en matière de sécurité publique, de protection de la vie privée et de sûreté aérienne. En effet, ces appareils de plus en plus performants et abordables peuvent être détournés à des fins terroristes, compromettre la vie privée des individus en permettant des surveillances illicites, ou encore menacer les couloirs de vol et les infrastructures critiques.

Afin de répondre à ces préoccupations, le décret adopté prévoit un encadrement strict de l'utilisation des drones sur le territoire national. Des normes techniques et éthiques seront mises en place pour réglementer l'acquisition et l'exploitation de ces outils, ainsi que pour définir des restrictions dans les zones interdites ou réglementées.

Cette mesure vise à prévenir les dérives potentielles et à renforcer la sécurité nationale en dotant les forces de sécurité d'un cadre juridique pour identifier et neutraliser tout drone suspect. Elle permet également de concilier l'innovation technologique avec les impératifs de défense nationale, dans un contexte régional où la maîtrise de l'espace aérien est devenue un enjeu majeur de souveraineté.

En somme, ce projet de décret marque une avancée significative dans la réglementation de l'utilisation des drones civils au Mali, en garantissant une utilisation responsable et sécurisée de ces technologies émergentes tout en préservant les intérêts nationaux.

Fatou Sissoko

Relations Mali–Guinée : Assimi Goïta présent à l'investiture de Mamadi Doumbouya



Le Président de la Transition du Mali, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a entrepris un déplacement officiel ce samedi 17 janvier 2026 en direction de la République de Guinée. Son voyage s'inscrit dans le contexte de la cérémonie d'investiture de son homologue, le président Mamadi DOUMBOUYA, qui se déroule aujourd'hui à Conakry.
La participation du Chef de l'État malien à cet événement revêt une importance significative, mettant en lumière les liens forts et stratégiques qui unissent les deux pays voisins. Aux côtés de plusieurs autres dirigeants africains, le Général Assimi GOÏTA démontre ainsi l'engagement commun en faveur de la coopération régionale et de la solidarité entre les nations.
Pour ce voyage diplomatique, le Général Assimi GOÏTA est accompagné d'une délégation ministérielle de haut niveau, comprenant notamment le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Ministre de l'Économie et des Finances, ainsi que le Ministre des Transports et des Infrastructures. Cette présence diversifiée illustre la diversité des enjeux abordés lors de cette visite, mettant en avant l'importance des secteurs de la sécurité, de l'économie et du développement des infrastructures dans la coopération bilatérale entre le Mali et la Guinée.
En résumé, la participation du Président de la Transition malien à la cérémonie d'investiture du président guinéen témoigne de la volonté commune des deux pays de renforcer leurs relations et de promouvoir une coopération mutuellement bénéfique, notamment dans les domaines stratégiques susmentionnés.

Arouna Sidibé

Presse numérique : L'APPEL-Mali, un modèle sous-régional



Une délégation conjointe de la Haute Autorité de la Communication (HAC) du Mali et de son homologue de la République de Guinée a été reçue en grande pompe ce jeudi 15 janvier 2026 au siège de l'Association des Professionnels de la Presse en Ligne au Mali (APPEL-Mali). L'événement a été marqué par la présence du président de l'association, Modibo Fofana, entouré de ses proches collaborateurs. Cette visite revêt une importance particulière, s'inscrivant dans une démarche de partage d'expériences entre les deux pays. En effet, la délégation guinéenne a exprimé son intérêt à s'inspirer du modèle malien en matière de gestion et de structuration de la presse en ligne. Cette initiative témoigne de la volonté des deux instances de renforcer leur coopération et d'échanger sur les bonnes pratiques en vigueur dans le secteur de la presse numérique.
Les échanges qui ont eu lieu lors de cette rencontre ont été qualifiés de fructueux et mutuellement bénéfiques. A la clôture des discussions, Modibo Fofana a remis de manière symbolique un exemplaire encadré de la Charte d'APPEL-Mali à la délégation guinéenne. Ce document, qui est en cours de vulgarisation, établit les règles éthiques et déontologiques de la profession journalistique au Mali.
Cette rencontre met en lumière le rôle de leader joué par l'organisation malienne dans la régulation et la professionnalisation de l'information numérique dans la sous-région. Elle souligne également l'importance du partage d'expériences et de la coopération entre les différents acteurs du secteur de la presse en ligne pour promouvoir des pratiques éthiques et de qualité.
En somme, cette visite marque une étape importante dans le renforcement des liens entre la Haute Autorité de la Communication du Mali et son homologue guinéenne, ainsi que dans la promotion d'une presse en ligne responsable et professionnelle en Afrique de l'Ouest.

Moussa Diarra

www.malikile.com

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien



GALA DE LA FÊTE DU PRINTEMPS 2026

CMG
CHINA MEDIA GROUP

Conseil des ministres du 16 janvier 2026 : réformes judiciaires, cybersécurité et encadrement des drones au cœur des décisions



Le Conseil des ministres s'est réuni en session ordinaire le vendredi 16 janvier 2026 au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition et Chef de l'État. À l'issue de cette rencontre, le gouvernement a adopté plusieurs projets de textes majeurs, procédé à des nominations et pris connaissance de communications portant sur des questions stratégiques d'intérêt national.

Au chapitre des mesures législatives et réglementaires, le Conseil a adopté, sur proposition du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, un projet de loi organique réformant le Conseil supérieur de la Magistrature (CSM). Cette réforme vise à corriger les insuffisances de la loi organique du 7 octobre 2003, mises en évidence après plus de vingt ans d'application, et à mettre le cadre juridique en conformité avec la Constitution du 22 juillet 2023.

Le nouveau texte renforce la gestion de la carrière des magistrats, consolide l'indépendance de la magistrature et modernise les procédures disciplinaires du CSM.

Toujours dans le domaine réglementaire, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret relatif à la réglementation des drones civils et de leurs accessoires au Mali. Face à la prolifération rapide de ces appareils dans

des secteurs tels que l'agriculture, la photogrammétrie, la sécurité ou les loisirs, le gouvernement entend encadrer leur usage afin de prévenir les risques liés à la sécurité aérienne, à la protection de la vie privée, à la sécurité publique et à la protection des infrastructures sensibles. Le texte vise également à prévenir toute utilisation malveillante des drones à des fins terroristes ou criminelles.

Par ailleurs, sur le rapport du ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, le Conseil a adopté un projet de décret portant approbation de la Stratégie nationale de cybersécurité du Mali et de son Plan d'actions 2026-2030. Cette stratégie a pour ambition de garantir un cyberespace sûr, en cohérence avec les objectifs de transformation numérique du pays, à travers le renforcement de la gouvernance, la promotion de la culture de la cybersécurité et la protection contre les cybermenaces.

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé à deux nominations. Monsieur Salif Bah, économiste, a été nommé Conseiller consulaire à l'Ambassade du Mali à



Alger, tandis que Monsieur Abdoulaye Diane, juriste, a été désigné Président-directeur général de l'Office du Niger.

Dans le cadre des communications, le ministre des Maliens établis à l'Extérieur a informé le Conseil du lancement officiel du Fonds de résilience de la Diaspora malienne. Cette initiative vise à structurer la contribution financière des Maliens de l'extérieur à la gestion des crises nationales. Un premier chèque de 200 millions de francs CFA a déjà été mobilisé, illustrant l'engagement de la diaspora en faveur de la cohésion sociale et du soutien à l'économie nationale.

Le Conseil a également été informé de la participation du Mali à la 4 session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEMOA, tenue à Cotonou, ainsi que de l'évolution de la situation épidémiologique du pays, marquée par une stagnation des cas de dengue. Le Président de la Transition a, à cet effet, appelé les populations au strict respect des mesures de prévention sanitaire.

La redaction



Santé : la BAD et l'ANASER renforcent les hôpitaux de référence du Mali



Le ministère de la Santé et du Développement social a procédé, ce jour, à une importante remise d'équipements et d'intrants médicaux au profit du Centre hospitalier universitaire (CHU) Gabriel Touré, du CHU de Kati et de l'Hôpital du Mali. La cérémonie a été présidée par le ministre de la Santé et du Développement social, le Médecin Colonel-major Assa Badiallo Touré, en présence du ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, témoignant de l'intérêt stratégique accordé au renforcement du système sanitaire national.

Organisée en deux temps forts, cette initiative traduit la volonté des autorités maliennes et de leurs partenaires de consolider l'offre de soins, tout en améliorant la prise en charge des urgences médicales, notamment celles liées aux accidents de la circulation routière, qui constituent une problématique majeure de santé publique.

La première phase de la cérémonie a été consacrée à la remise d'équipements et d'intrants médicaux d'une valeur estimée à près d'un milliard cinq cent millions de francs CFA, offerts par la Banque africaine de développement (BAD). Ce don comprend des équipements médicaux de dernière génération destinés à renforcer le plateau technique des établissements bénéficiaires, à améliorer la qualité des soins et à accroître les capacités opérationnelles des équipes médicales. À tra-



vers cette contribution, la BAD apporte un appui significatif aux efforts de l'État malien en matière de modernisation du système de santé et de développement du capital humain.

Cette action s'inscrit pleinement dans la vision du ministère de la Santé et du Développement social, qui réaffirme son engagement en faveur du renforcement des services sociaux de base et de l'accès équitable des populations à des soins de santé modernes, performants et de qualité sur l'ensemble du territoire national.

La seconde séquence de la cérémonie a porté sur la remise d'un don de l'Agence nationale de la sécurité routière (ANASER) aux mêmes structures hospitalières. Ce soutien vise spécifiquement à améliorer la prise en charge des blessés victimes d'accidents de la circulation routière. En dotant les hôpitaux d'équipements adaptés aux urgences traumatiques, l'ANASER entend contribuer à une réponse rapide et efficace face aux conséquences sanitaires de l'insécurité routière, en parfaite cohérence avec les politiques publiques de prévention et de protection des usagers de la route.

Dans son intervention, le ministre de la Santé et du Développement social a salué ces initiatives qu'il a qualifiées de déterminantes pour la modernisation du plateau technique hospitalier et l'amélioration de la qualité des soins. Il a exprimé sa profonde reconnaissance à la BAD et à l'ANASER pour leur accompagnement constant, soulignant que ces appuis renforcent la capacité du système de santé à faire face aux urgences et aux défis sanitaires majeurs.

Le ministre des Transports et des Infrastructures a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité d'une synergie renforcée entre les secteurs de la santé et des transports dans la lutte contre les accidents de la route. Il a réaffirmé l'engagement de son département à intensifier les actions de prévention, de sensibilisation et d'assistance aux victimes.

Au nom des structures bénéficiaires, le Professeur Thierno Madani Diop, Directeur général du CHU Gabriel Touré, a exprimé sa gratitude aux partenaires et aux autorités, tout en s'engageant à assurer une utilisation optimale et responsable des équipements reçus, dans le strict respect des normes en vigueur et au service exclusif des patients.

La cérémonie s'est achevée sur une note d'espoir et de mobilisation collective, symbolisant une avancée significative vers un système sanitaire plus résilient et une meilleure prise en charge des urgences médicales au Mali.

Yacouba Ongoiba

OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

CMSS : Un budget 2026 de plus de 211 milliards FCFA pour renforcer la protection sociale



La Caisse malienne de sécurité sociale (CMSS) a ouvert, ce jeudi 15 janvier 2026, les travaux de ses sessions ordinaires du Conseil d'administration dans une atmosphère solennelle. Ces rencontres statutaires, prévues sur deux jours, sont consacrées à l'examen des activités administratives et financières de l'exercice 2024 ainsi qu'à l'étude et à l'adoption des projets de budget et de plans d'actions pour l'année 2026, aussi bien pour la CMSS que pour la délégation de gestion de l'Assurance maladie obligatoire (AMO).

Au cours de ces sessions, les onze administrateurs présents sont appelés à se prononcer sur plusieurs points essentiels à la bonne gouvernance de l'institution. Il s'agit notamment de l'adoption des procès-verbaux des précédentes sessions du Conseil d'administration de la CMSS et de la délégation de gestion de l'AMO, de l'examen du compte de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de la CMSS au titre de l'exercice 2024, ainsi que de l'analyse du rapport d'activités et de l'état d'exécution du budget et du plan d'actions arrêtés au 31 décembre 2024.

Les travaux portent également sur les sessions budgétaires, avec l'examen et l'adoption des projets de budget et de plans d'actions 2026 de la CMSS et de la délégation de gestion de l'AMO. À cet effet, le projet de budget 2026 de la CMSS, élaboré conformément aux normes de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES), est arrêté en recettes et en dépenses à 211,015 milliards de francs CFA. Ce montant représente une hausse de 7,36 % par rapport au budget de l'exercice 2025.

Selon la présidente du Conseil d'administration, le médecin Colonel-major Assa Badiallo Touré, ce budget est principalement orienté vers le paiement des dépenses techniques, no-

tamment les pensions, ainsi que vers les missions de recouvrement des ressources et de paiement des prestations. Il prend également en compte les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs stratégiques de la CMSS.

Le projet de budget 2026 s'inscrit dans une dynamique globale de renforcement de la protection sociale. Il prévoit un programme d'activités axé sur le suivi rigoureux des carrières et des cotisations des assurés, l'optimisation du recouvrement des recettes, la liquidation des droits à pension dans les délais réglementaires et la contribution à la pérennisation des régimes et des différentes branches de la sécurité sociale. Le renforcement de la gouvernance, l'amélioration de la gestion administrative, la modernisation du système d'information et l'élévation de la qualité des services offerts aux assurés figurent également parmi les priorités.

S'agissant de la délégation de gestion de l'Assurance maladie obligatoire, le budget 2026, adossé à la dotation technique, est arrêté à 45,560 milliards de francs CFA, en hausse de 5,10 % par rapport à celui de 2025. Ce budget vise à consolider les acquis et à améliorer la prise en charge des bénéficiaires de l'AMO.

Exprimant sa satisfaction face aux résultats obtenus dans la gestion des pensions et de l'AMO, la présidente du Conseil d'administration a souligné que le maintien de ces performances en 2025 ouvre des perspectives encourageantes pour l'année 2026. Elle a toutefois rappelé que ces ambitions s'inscrivent dans un contexte socioéconomique encore marqué par une reprise économique timide, après plusieurs années de crises mondiales, appelant à la rigueur et à la prudence dans la gestion des ressources.

Yacouba Ongoiba



Fin de mission du représentant résident de l'UNICEF : Pierre Ngom fait ses adieux au Premier ministre



Le Premier ministre de la Transition, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a reçu en audience, ce jour, le représentant résident de l'UNICEF au Mali, Pierre Ngom, à l'occasion d'une visite d'au revoir marquant la fin de sa mission dans le pays. Cette rencontre a permis de dresser le bilan de trois années de coopération jugées fructueuses entre le gouvernement malien et l'agence onusienne dédiée à la protection et à la promotion des droits de l'enfant.

Au cours des échanges, Pierre Ngom a exprimé sa reconnaissance aux autorités maliennes pour l'excellente collaboration entretenue tout au long de son mandat, en particulier avec le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Il a mis en exergue les résultats enregistrés dans le cadre du programme « Commune amie des enfants », une initiative visant à renforcer la prise en compte des droits et du bien-être des enfants dans les politiques publiques locales. Selon lui, le succès de ce programme repose essentiellement sur l'engagement constant du gouvernement et l'appropriation des actions par les collectivités territoriales.

Le représentant résident sortant de l'UNICEF a également souligné les avancées réalisées en matière de développement communautaire et de renforcement de la résilience des populations, notamment dans les zones les plus vulnérables du pays. Il a salué les efforts conjoints déployés pour améliorer l'accès des enfants aux services sociaux de base, en dépit



d'un contexte sécuritaire et humanitaire particulièrement complexe.

En réponse, le Premier ministre Abdoulaye Maïga a rendu un vibrant hommage au professionnalisme, à la clairvoyance et à l'engagement de Pierre Ngom tout au long de sa mission. Il l'a félicité pour les actions menées en faveur des enfants maliens, ainsi que pour l'ouverture de bureaux de l'UNICEF dans les régions de Kidal et de Ménaka. Selon le Chef du gouvernement, cette présence accrue sur le terrain constitue un apport considérable aux efforts de développement communautaire et à l'amélioration de la prise en charge des besoins des enfants et des familles dans ces zones sensibles.

Le Premier ministre a par ailleurs réaffirmé l'attachement du gouvernement malien au partenariat avec l'UNICEF, qu'il considère comme un acteur clé de l'accompagnement des politiques nationales en matière de protection de l'enfance, d'éducation, de santé et de protection sociale. Il a souligné que cette coopération s'inscrit dans une vision globale de renforcement du capital humain, pilier essentiel du développement durable et de la stabilité du pays.

Abordant les perspectives futures, le Chef du gouvernement a formulé des recommandations à l'endroit de l'organisation onusienne. Il a notamment invité l'UNICEF à s'inscrire davantage dans la dynamique confédérale en cours, afin de favoriser la mutualisation des ressources et des efforts dans un contexte international marqué par des contraintes budgétaires et des défis sécuritaires persistants. Cette approche, selon lui, permettrait d'optimiser l'impact des interventions et de renforcer la solidarité régionale au service des populations.

La rencontre s'est déroulée dans un climat empreint de cordialité et de reconnaissance mutuelle, illustrant la qualité du partenariat entre le Mali et l'UNICEF. Elle marque la fin d'un cycle de coopération pour Pierre Ngom, mais ouvre également la voie à la consolidation des acquis et à la poursuite des actions en faveur des enfants maliens, au cœur des priorités du gouvernement.

Yacouba Ongoiba

Renforcement de l'indépendance judiciaire : Le CSM au cœur d'une réforme majeure



Le Conseil des ministres a récemment franchi une étape décisive dans le processus de refondation de l'État en adoptant un projet de loi organique portant réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM). Portée par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, cette initiative vise à moderniser en profondeur l'organe constitutionnel chargé de garantir l'indépendance de la magistrature au Mali.

Cette réforme intervient dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur de la Constitution du 22 juillet 2023, qui rend nécessaire l'actualisation de plusieurs textes fondamentaux. La loi organique n°03-033 du 7 octobre 2003, qui régissait jusqu'ici le fonctionnement du CSM, était appliquée depuis plus de vingt ans. Au fil du temps, ce cadre juridique a révélé certaines limites, tant sur le plan de la gestion des carrières des magistrats que sur celui de l'efficacité des mécanismes disciplinaires et du rôle institutionnel du Conseil.

Le projet de loi adopté en Conseil des ministres poursuit ainsi plusieurs objectifs stratégiques. Il vise d'abord à optimiser la gestion de la carrière des magistrats, en instaurant un suivi plus rigoureux et plus transparent de leur parcours professionnel. Cette orientation répond à la nécessité de mieux encadrer les no-

minations, les avancements et les affectations, afin de promouvoir la compétence, le mérite et l'intégrité au sein du corps judiciaire.

Ensuite, la réforme entend renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire, pilier essentiel de l'État de droit. À cet effet, le projet de loi confère au Conseil Supérieur de la Magistrature un rôle consultatif accru sur les questions relatives à la garantie de cette indépendance. En consolidant la place du CSM dans l'architecture institutionnelle, les autorités entendent le doter de moyens juridiques plus solides pour jouer pleinement son rôle de gardien de l'autonomie de la justice face aux autres pouvoirs.

Par ailleurs, le texte introduit des innovations significatives en matière de discipline judiciaire. Lorsque le Conseil agit en tant qu'organe disciplinaire, les procédures sont modernisées afin d'assurer davantage d'équité, de célérité et de transparence. Cette évolution vise à renforcer la confiance des justiciables dans l'institution judiciaire, tout en protégeant les droits des magistrats mis en cause.

Au-delà de ces aspects techniques, cette réforme s'inscrit dans une dynamique plus large de refondation de l'État, répondant aux aspirations profondes de la population pour une justice plus crédible, plus performante et plus accessible. Elle ambitionne de corriger les insuffisances constatées dans l'ancien dispositif juridique et de garantir un fonctionnement optimal du Conseil Supérieur de la Magistrature.

En adoptant ce projet de loi organique, le gouvernement réaffirme son engagement à renforcer l'indépendance de la magistrature et à améliorer durablement l'administration de la justice. Cette réforme majeure marque ainsi une étape importante dans l'évolution du système judiciaire malien et constitue un signal fort en faveur de la consolidation de l'État de droit.

Moctar Sow



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Les Prix IBIBI 2026 : Une Reconnaissance de l'Excellence en Photographie Africaine



L'association Yamarou Photo (A.Y. P) a récemment tenu une conférence de presse pour annoncer les activités à venir, notamment les très attendus "Prix IBIBI". Cet événement, qui se déroulera du 10 février au 10 mars 2026, vise à célébrer l'excellence et la créativité des photographes africains.

Yamarou Photo, dont le nom est inspiré du frère de Soundiata Keita, un génie créatif, met en avant l'importance du noir dans la photographie, d'où le choix du nom "IBIBI", signifiant noir en Sohraï. Les organisateurs soulignent que ces prix sont destinés à mettre en lumière le talent des photographes africains, mettant ainsi en avant la diversité et la richesse de la scène artistique du continent.

Les Prix IBIBI comprennent trois catégories distinctes. Le premier prix, le "Prix IBIBI", récompensera le meilleur photographe du continent pour sa créativité artistique. Le deuxième prix, le "Prix Feue Naomie Steuer", mettra en avant les femmes photographes émergentes, offrant ainsi une visibilité et un soutien précieux. Enfin, le troisième prix récompensera le meilleur livre photo d'un photographe africain édité par un éditeur du continent.

Les lauréats des Prix IBIBI auront l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pendant une à deux années, leur offrant ainsi un soutien continu dans le développement de leur carrière artistique. Le gagnant du "Prix Feue Naomie Steuer" se verra offrir la chance d'exposer son travail à la fondation Oumou Dily en Suisse, tandis que le lauréat du prix du livre photo recevra un soutien pour la réalisation de son prochain ouvrage.

Au-delà de la reconnaissance et des prix attribués, les Prix IBIBI visent à promouvoir la diversité et l'originalité de la photographie africaine, offrant ainsi une plateforme unique pour mettre en avant le talent et la créativité des artistes du continent. Cet événement promet d'être une célébration incontournable de l'art photographique africain, mettant en lumière les voix et les visions uniques qui enrichissent notre monde visuel.

Fatou Sissoko

Du Venezuela à la Maison Blanche : L'offrande du Nobel de Machado à Trump marque un moment diplomatique inédi



L'opposante vénézuélienne Maria Corina Machado a fait sensation en déclarant avoir offert sa médaille Nobel de la paix à Donald Trump lors de leur rencontre à la Maison Blanche. Devant une foule de journalistes au Capitole, elle a affirmé: "J'ai offert au président des États-Unis la médaille du prix Nobel de la paix." Cet acte symbolique visait à saluer l'engagement du président américain en faveur de la liberté.

Lors du déjeuner à la Maison Blanche, Donald Trump avait exprimé son honneur potentiel de recevoir ou de partager ce prix avec Maria Corina Machado. Cette dernière a justifié son geste en évoquant le marquis de Lafayette qui avait remis une médaille à Simon Bolivar en hommage à George Washington, comparant ainsi cette situation historique à la sienne.

Malgré ce geste de reconnaissance, Donald Trump a jusqu'à présent exclu l'opposante vénézuélienne de sa stratégie pour le Venezuela. En effet, le président américain a récemment écarté Maria Corina Machado de ses plans pour le pays sud-américain.

Maria Corina Machado avait reçu le prix Nobel de la paix pour ses efforts en faveur d'une transition démocratique au Venezuela, une vision contestée par Julian Assange. Ce dernier a critiqué le soutien de Machado aux actions de Trump au Venezuela, y voyant une transformation de l'instrument de paix en instrument de guerre.

En réaction à ce geste, Donald Trump a salué Maria Corina Machado sur sa plateforme Truth Social en déclarant: "Maria m'a remis son prix Nobel de la paix pour le travail que j'ai accompli. Quel magnifique geste de respect mutuel. Merci Maria!". Cette rencontre entre l'opposante vénézuélienne et le président américain restera gravée dans les annales diplomatiques, marquant un moment fort de reconnaissance internationale pour l'engagement en faveur de la liberté.

Arouna Sidibé

Groenland - Etats-Unis - l'UE : Le bal de l'hypocrisie



Dès son premier mandat, Donald Trump a manifesté son désir d'acquérir le Groenland, territoire danois depuis le XVIe siècle. Ces propos, initialement accueillis avec scepticisme, ont ressurgi lors de son retour au pouvoir en janvier 2025, ravivant l'intérêt américain pour cette colonie arctique danoise.

Les déclarations de la Maison Blanche concernant la convoitise du Groenland, initialement perçues comme une extravagante aberration, ont pris une toute nouvelle tournure avec l'enlèvement du président vénézuélien légitime le 3 janvier. Ce passage de la fantaisie à l'action a révélé à la communauté internationale la détermination des États-Unis d'Amérique, sous la présidence Trump, à transgresser le droit international, au besoin, afin d'obtenir les bénéfices géo-économiques unilatéraux.

Les prétextes fallacieux

Les prétextes drapés dans des justifications sécuritaires antirusses et antichinoises, que brandit la présidence américaine pour justifier sa volonté de s'approprier l'île du Groenland, ne sont que des mensonges caractérisés que la Maison Blanche ne prend même pas la peine de camoufler davantage. L'époque où l'on exhibait à l'ONU une prétendue fiole d'anthrax, comme le fit le secrétaire d'État américain Colin Powell le 5 février 2003, pour maquiller l'invasion de l'Irak sous un vernis de légitimité, semble révolue. Cette mascarade avait alors servi de prétexte pour déclencher la destruction d'un pays et le massacre de son peuple.

L'anéantissement de l'Irak, ne nous y trompons pas, n'était pas un but en soi, mais la conséquence inéluctable d'une stratégie américaine. La véritable motivation résidait dans la nécessité de neutraliser l'initiative de Saddam Hussein contre le « pétrodollar ».

En octobre 2000, le président irakien avait osé déclarer son intention de ne plus vendre son pétrole contre des dollars américains, mais uniquement contre des euros. Une telle audace valait la signature de son propre arrêt de mort. En février 2003, Saddam Hussein mit sa « menace » à exécution en vendant plus de 3 milliards de barils de pétrole brut pour 26 milliards d'euros. Un mois plus tard, les États-Unis envahissaient et détruisaient l'Irak, infligeant au peuple irakien une tragédie marquée par l'anéantissement des infrastructures et un nombre effroyable de victimes civiles.

Forte de l'impunité judiciaire totale dont jouissent les crimes contre l'humanité commis par les gouvernements successifs des Etats-Unis, ils ne se donnent plus la peine de les couvrir par des narrations ne serait-ce qu'un peu crédibles aux yeux de la communauté internationale. Nul besoin, donc, de déployer des efforts de communication supplémentaires pour préparer l'annexion du Groenland, que ce soit de gré ou de force.

La véritable raison de la convoitise américaine pour cette zone polaire peu hospitalière réside

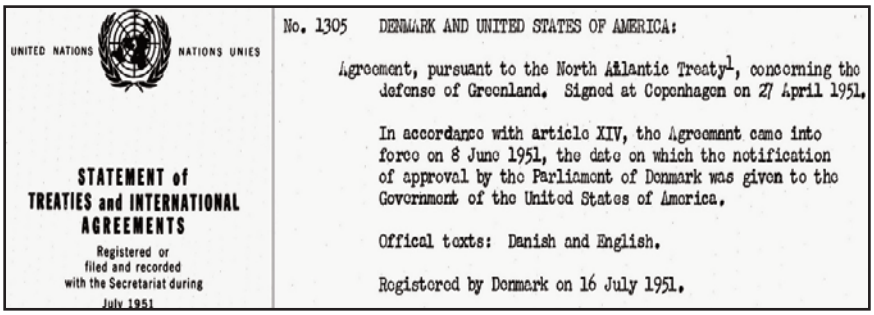
incontestablement dans les gigantesques réserves de matières premières qu'elle recèle, tant dans son sous-sol que dans les profondeurs de l'océan Arctique, au sein de la zone économique exclusive (ZEE) danoise qui s'étend jusqu'à 200 milles marins des côtes du Groenland (370,42 km) et confère à son détenteur des droits souverains en matière de ressources économiques.

Si le Groenland venait à passer sous l'autorité américaine, le fait que l'extraction américaine de terres rares et d'uranium se fasse sans consulter les populations autochtones serait une considération secondaire, une simple formalité qui sera ignorée à Washington. En 2021, pourtant, ces populations avaient réussi à bloquer le début d'une telle exploitation (affaire d'Energy Transition Minerals), afin de préserver leurs moyens de subsistance traditionnels d'une pollution imminente. Compte tenu des enjeux économiques pour les États-Unis, il est prévisible que l'opinion des populations autochtones sur ce sujet ne suscitera pas plus d'intérêt que l'avis des Européens concernant l'annexion de l'île. Cette indifférence stratégique s'inscrit dans une logique géopolitique et économique où les intérêts nationaux prévalent sur les considérations éthiques ou les droits des minorités. De plus, l'histoire des relations entre les États-Unis et les peuples autochtones est profondément marquée par une marginalisation systématique de ces derniers dans les processus décisionnels concernant leurs propres territoires et ressources.

« Un conflit ou une tentative d'annexion du territoire d'un pays membre de l'OTAN par un autre pays également membre de l'OTAN serait la fin du monde tel que nous le connaissons », a déclaré le Premier ministre polonais Tusk. Une déclaration qui semble ignorer que la préservation du monde tel que nous le connaissons est la dernière des préoccupations du maître d'Outre-Atlantique.

La présence américaine au Groenland

Contrairement aux insinuations fallacieuses, la présence militaire américaine dans l'océan Arctique ne nécessite nullement l'annexion du Groenland ni sa transformation en territoire national des États-Unis. En réalité, les forces armées américaines sont stationnées en permanence sur cette île arctique depuis la Seconde Guerre mondiale, une présence officialisée dès 1951 par un accord bilatéral américano-danois (Accord du 27 avril 1951). Cet accord confère à Washington D.C. une latitude d'action militaire significative dans la région arctique.


UNITED NATIONS NATIONS UNIES

STATEMENT of TREATIES and INTERNATIONAL AGREEMENTS

Registered or filed and recorded with the Secretariat during July 1951

No. 1305 DENMARK AND UNITED STATES OF AMERICA:

Agreement, pursuant to the North Atlantic Treaty[1], concerning the defense of Greenland. Signed at Copenhagen on 27 April 1951.

In accordance with article XIV, the Agreement came into force on 8 June 1951, the date on which the notification of approval by the Parliament of Denmark was given to the Government of the United States of America.

Offical texts: Danish and English.

Registered by Denmark on 16 July 1951.

À ce jour, la base aérienne de Pituffik (Thulé Air Base) demeure la seule installation militaire américaine active au Groenland.

Les déclarations occasionnelles de Donald Trump, telles que celles sur Truth Social, suggérant que « L'OTAN deviendrait plus redoutable et efficace si le Groenland était entre les mains des États-Unis. Tout ce qui est en-deçà de cela est inacceptable », n'altèrent pas la nature juridique de l'accord existant.

Il ne fait aucun doute que, si les circonstances l'exigeaient, les États-Unis pourraient accroître très considérablement leur présence militaire sur l'île, même si cette dernière demeure sous la souveraineté danoise.

Les hypocrisies de l'Union Européenne

À ce jour, seuls six des vingt-sept États membres de l'Union Européenne, abstraction faite du Danemark, ont formalisé leur position par une déclaration officielle condamnant l'initiative des États-Unis d'Amérique vis-à-vis du Groenland (déclaration conjointe du 6 janvier, émanant d'Allemagne, du Royaume-Uni, de France, d'Italie, de Pologne et d'Espagne).

Cette déclaration, confinée à l'expression verbale, est dénuée d'un véritable engagement : les paroles qui n'ont aucune valeur, ne signifient rien et n'engagent les déclarants à rien.

À l'instar des prédateurs opportunistes, l'appareil politico-bureaucratique de l'UE et de ses États membres manifeste une propension à cibler exclusivement les Etats perçues, à tort ou à raison, comme structurellement plus faibles ou en situation de vulnérabilité conjoncturelle. Face aux forces dominantes, une politique de deux poids, deux mesures, d'une perversité indéniable, se révèle inéluctablement.

La devise de l'Union Européenne est bien celle formulée jadis par les Romains : « Ce qui est permis à Jupiter n'est pas permis au bœuf ».

La protection des démocraties, des droits de l'homme et de la liberté d'expression n'est qu'une pure chimère, un artifice rhétorique destiné à manipuler l'électorat. La classe politique européenne, majoritairement constituée de vulgaires activistes carriéristes, est bien davantage préoccupée par la conservation du pouvoir et la dissimulation de ses crimes à l'encontre des nations entières, commis en continu à travers le monde.

L'Union Européenne redécouvre avec soudaineté l'existence du droit international, une prise de conscience motivée par la menace que représente Donald Trump pour ses propres intérêts. Les instances dirigeantes de l'UE et de nombreux États européens, qui critiquent la Maison Blanche pour ses velléités de démembrement du Danemark, en appellent désormais au respect du droit international.

Or, ces mêmes acteurs ont fait preuve d'un empressement notable à participer au démembrement illégal de la Yougoslavie en 1999, en violation totale dudit droit.

De même, les indignations européennes face aux bombardements russes de l'infrastructure énergétique ukrainienne (après avoir laissé la chance à la partie adverse d'entendre la raison durant plus de 3 années consécutives) remportent haut la main le concours de l'hypocrisie, sur le fond de la destruction de plus de 70% non seulement de l'infrastructure énergétique civile, mais également de l'accès à l'eau potable en Yougoslavie par l'organisation criminelle du Traité Atlantique Nord dès les

premiers jours de son agression en 1999 et sur le fond de la déclaration officielle de l'OTAN concernant la privation des populations de l'accès à l'électricité et à l'eau potable : « Si Milosevic veut vraiment que ses citoyens aient de l'eau et de l'électricité, tout ce qu'il a à faire est d'accepter les conditions de l'OTAN et nous arrêterons cette campagne [...]. Si cela a des conséquences pour la population, ce sont ses problèmes ! » (porte-parole de l'OTAN, l'anglais Jamie Shea, le 25 mai 1999). En ce moment de l'histoire et dans tant d'autres crimes qui ont suivi depuis, le droit international semblait d'un intérêt bien plus limité pour ces acteurs.

Abstraction faite des causes profondes du conflit en Ukraine et des opinions divergentes, toute personne raisonnable dotée d'un minimum de capacités analytiques ne peut nier que la Fédération de Russie avait des raisons bien plus impérieuses de revendiquer la Crimée et le Donbass que les États-Unis d'Amérique d'annexer le Groenland, dont l'unique rapport de l'État américain avec ce dernier ne consiste que dans la modeste présence sur son sol d'une seule, parmi plus de 700, de leurs bases militaires dans le monde.

Dès lors, la question qui se pose est la suivante : quelle est la réaction des pays de l'Union Européenne et de leurs « élites » politiques face à ces deux revendications ?

La réponse est indéniable et bien étonnante pour un esprit non averti : une quasi-guerre totale contre la Russie, impliquant des investissements de centaines de milliards d'euros, des centaines de milliers de morts sur les champs de bataille et plus de 30 711 sanctions imposées à la Russie (au 1er janvier 2026).

En revanche, quelle est l'action de ces mêmes pays face à leur suzerain américain ? Quelques paroles impuissantes qui n'iront jamais plus loin.

De même, il est inutile de détailler l'hypocrisie profonde des « élites » européennes face au massacre à grande échelle des populations civiles à Gaza et à d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés à travers le monde, dont les « défenseurs des droits de l'homme » sont non seulement restés silencieux, mais souvent, sont directement responsables.

Le droit fondamental de la classe politique de l'Occident collectif vis-à-vis du reste du monde, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, est celui du plus fort. Elle ne sait avancer que par la force et ne comprend aucun autre langage que celui de la force. Cette monolinguistique de la force annihile toute tentative de dialogue subtil, d'échange constructif, réduisant la relation à un rapport de domination brute et simpliste.

Les abus et crimes extraterritoriaux à répétition, visant à accroître la richesse des « élites » (à ne pas confondre avec les peuples) du « jardin fleuri » aux dépens des intérêts des nations non occidentales, qualifiées de « jungles » (« L'Europe est un jardin. La plus grande partie du reste du monde est une jungle », Josep Borrell, Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères, vice-président de la Commission Européenne), sont justifiés par des discours incessants sur les droits de l'homme, la démocratie et de nobles idéaux servant de prétexte à leurs ingérences et invasions, tout en réprimant avec véhémence ceux qui s'y opposent. Simultanément, tout régime, aussi antidémocratique, dictatorial, voire sanguinaire soit-il, mais soumis aux intérêts des capitales occidentales, peut compter sur leur soutien indéfectible.

Cependant, les discours de ces fervents défenseurs du concept spirituel incarné par les cochons orwelliens de La Ferme des animaux : « Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres », ne trompent plus personne, ni en Afrique, ni en Amérique latine, ni en Asie.

Peu importe les déclarations européennes actuelles et futures : aucune action européenne égale ne serait-ce qu'à quelques pour cent de celles entreprises contre la Russie ne verra jamais le jour à l'égard des États-Unis d'Amérique.

Le 14 janvier, le président français Emmanuel Macron déclarait que la France « ne sous-estimait pas » les intentions des États-Unis concernant le Groenland et s'engageait à « faire preuve d'une solidarité totale » avec le Danemark.

En guise d'illustration, rien ne révèle mieux le degré d'hypocrisie pathétique des « élites » européennes que le déploiement de troupes européens au Groenland pour préparer le terrain à une résistance contre une éventuelle invasion américaine. La Norvège a envoyé deux personnes. La France a envoyé quinze personnes. L'Allemagne en a envoyé treize. Les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Finlande, l'Estonie et la Suède s'apprêtent également à envoyer leurs troupes, dont le nombre ne dépassera certainement pas celui des puissances déjà engagées.

Ainsi, Donald Trump est incité à réfléchir davantage avant de se heurter au redoutable déploiement militaire européen sur ce territoire convoité.



Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne, ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

L'empreinte discrète de la communauté Sinoa Gasy à Madagascar



Installées depuis le XIX siècle, les communautés chinoises de Madagascar ont façonné des pans entiers de la culture urbaine et gastronomique de la Grande Île. Leur présence raconte une autre histoire des échanges sino-africains : plus intime, plus ancienne, et profondément malgache.

Selon la dernière étude publiée en 2011, la population d'origine chinoise à Madagascar était estimée entre 70 000 et 100 000 personnes. Cette communauté se compose de deux dynamiques distinctes mais complémentaires. D'un côté, les « Sinoa zanatany », installés depuis l'époque de la colonisation française, profondément enracinés dans la société malgache, parlant majoritairement des dialectes locaux et principalement établis dans l'est et le sud-est de l'île. De l'autre, une nouvelle vague de migrants chinois post-coloniaux, arrivés plus récemment, majoritairement sinophones (mandarin), concentrés surtout dans la capitale, Antananarivo.

Cette coexistence de générations et de trajectoires n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'une histoire longue, faite de migrations progressives, d'adaptations silencieuses et d'un ancrage durable. Pour en comprendre la profondeur, il faut revenir aux origines.

POINT D'HISTOIRE – Une implantation discrète mais structurante

Depuis la fin du XIX siècle, la présence chinoise à Madagascar s'inscrit dans une histoire discrète mais déterminante. Les premières arrivées documentées remontent à cette période, lorsque des marchands originaires du Guangdong s'installent sur les côtes de la Grande Île, alors carrefour stratégique des routes de l'océan Indien.

Si cette implantation moderne marque un tournant, certains écrits font remonter les contacts sino-malgaches bien plus tôt. Des archives chinoises mentionnent Madagascar dès le XIII siècle sous le nom de K'un-lun-tsong-k'i, tandis que les expéditions de l'amiral Zheng He, au XV siècle, atteignent l'Afrique orientale, suggérant des échanges anciens entre l'Asie et l'océan Indien.

À la fin des années 1890, l'installation de l'administration coloniale française accélère les

migrations. Artisans, commerçants et ouvriers chinois s'établissent autour des ports, notamment à Tamatave, avant de gagner Antananarivo, où se structurent les premiers noyaux communautaires.

Au fil du XX siècle, cette présence cesse d'être uniquement migratoire pour devenir générationnelle. Les Sinoa Zanatany, nés sur place, s'intègrent profondément à la société malgache tout en préservant certaines traditions. Plus récemment, la création de l'Institut Confucius d'Antananarivo en 2008 a ravivé les échanges culturels et universitaires.

Derrière les partenariats économiques actuels se dessine ainsi une histoire humaine de plus d'un siècle, faite de continuités, de transmissions et d'identités plurielles.

Scheilly Tsilova, une identité entre plusieurs mondes

Cette pluralité se retrouve aujourd'hui dans les parcours individuels de la nouvelle génération sino-malgache. Parmi eux, celui de Scheilly Tsilova illustre avec finesse la complexité et la richesse de ces identités croisées.

Née à Madagascar dans une famille aux origines multiples, Scheilly Tsilova incarne une identité plurielle assumée. Sino-malgache, avec des racines guatémaltèques et une formation française, elle vit aujourd'hui à Londres, où elle vient d'obtenir son doctorat.

Dans un entretien accordé à CGTN, elle confie que grandir à Madagascar avec des origines chinoises lui semblait naturel, tant la communauté chinoise y est ancienne et intégrée. Pourtant, son apparence et certains stéréotypes ont nourri dès l'enfance un questionnement intime sur son identité.

Son histoire familiale, marquée par les migrations entre la Chine, l'Amérique centrale et Madagascar, reflète cette complexité héritée. Élevée dans un environnement multiculturel où l'éducation occupait une place centrale, Scheilly a appris très tôt à naviguer entre plusieurs langues et codes culturels.

Ce va-et-vient permanent entre les cultures, loin d'être un tiraillement, est devenu une ressource.

Ni entièrement chinoise, ni totalement malgache, elle a fait de cet entre-deux une force. Son parcours international l'a menée à revendiquer une identité en mouvement, où la pluralité devient un espace de liberté et de dialogue.

Entre mémoire et avenir

À travers les histoires de Scheilly Tsilova, une même évidence s'impose : il n'y a pas lieu de choisir. Ces trajectoires prouvent que les deux cultures peuvent coexister, se nourrir mutuellement et se projeter ensemble vers l'avenir.

Porteuse de mémoires, de migrations et de métissages, la communauté sino-malgache apparaît ainsi comme un pont vivant entre deux mondes, capable de traduire, d'adoucir et de relier — bien au-delà des discours économiques ou diplomatiques.

Ource: cgtn.com





CAN 2025 : Le Sénégal sacré au terme d'une finale sous haute tension face au Maroc



Le Sénégal a décroché, dimanche soir à Rabat, sa deuxième étoile continentale en s'imposant face au Maroc (1-0 a.p.) au terme d'une finale de la CAN 2025 aussi spectaculaire que dramatique. Dans un stade Moulay Abdellah incandescent, les Lions de la Teranga ont fait preuve de sang-froid, de solidité mentale et de maturité collective pour venir à bout du pays hôte, dans un scénario marqué par la polémique, le chaos et de longues interruptions.

Dès le coup d'envoi, la rencontre a tenu toutes ses promesses. Intense, rythmée et tactiquement disputée, cette finale a opposé deux sélections au sommet du football africain. Le Sénégal, privé de Krépin Diatta, lançait Antoine Mendy pour son premier match du tournoi, tandis que le Maroc alignait son onze type. Les premières occasions étaient sénégalaises, avec une tête de Pape Gueye repoussée par un excellent Yassine Bounou, puis une énorme opportunité manquée par Ndiaye juste avant la pause.

Dans cette bataille d'usure, le Sénégal pouvait compter sur l'expérience et l'intelligence de jeu de Sadio Mané. Même sans inscrire de but, le capitaine des Lions a pesé sur la défense marocaine par ses appels, sa capacité à conserver le ballon sous pression et son leadership permanent. Souvent pris à deux, Mané a libéré des espaces pour ses partenaires, orienté le jeu et incarné le calme sénégalais dans les moments les plus tendus.

Au retour des vestiaires, le Maroc haussait le ton et se procurait plusieurs occasions franches, notamment par El Kaabi et Abde Ez, sans parvenir à cadrer. Le Sénégal pliait mais ne rompait pas, porté par une défense résiliente et un gardien Mendy décisif. La fin du temps réglementaire basculait dans l'irréel : un but sénégalais annulé, puis un penalty accordé au Maroc après intervention du VAR dans les dernières secondes, provoquant des scènes de chaos inédites dans les tribunes et sur la pelouse.

Après plus de vingt minutes d'interruption, Brahim Díaz manquait son penalty, stoppé par Mendy. Dans une atmosphère délétère, les prolongations débutaient, et le Sénégal, fidèle à son identité, faisait la différence. Pape Gueye libérait les siens d'une frappe somptueuse dans la lucarne, récompensant la patience et la discipline tactique des Lions de la Teranga.

Réduit à dix, le Maroc tentait un dernier baroud d'honneur, mais le Sénégal, guidé par un Sadio Mané infatigable dans le repli défensif comme dans l'animation offensive, gérait son avantage avec autorité. Plus qu'un titre, cette victoire consacre une équipe sénégalaise arrivée à maturité, capable de gagner même dans l'adversité extrême.

Dans une finale qui laissera des traces, le Sénégal sort grandi, champion d'Afrique pour la deuxième fois de son histoire, confirmant son statut de référence du football continental.

Moctar Sow



Football malien : La Femafoot au bord de l'implosion institutionnelle



Le football malien traverse l'une des crises institutionnelles les plus graves de son histoire. Déjà fragilisée par des années de contestations internes, la Fédération malienne de football (Femafoot) fait aujourd'hui face à un rejet populaire massif, symptôme d'un profond malaise de gouvernance. Dans un pays où le ballon rond dépasse le cadre sportif pour incarner un facteur d'unité nationale, cette crise menace sérieusement la crédibilité et la cohésion autour du sport roi.

L'incarcération prolongée de Mamoutou Touré, dit « Bavieux », président de la Femafoot réélu malgré de lourdes accusations de détournement, symbolise l'effondrement de la confiance envers l'instance dirigeante. Pour de nombreux supporters, cette situation incarne une rupture morale : comment accepter qu'une institution censée promouvoir l'éthique sportive soit dirigée par un président absent depuis plus de deux ans et demi, empêché d'exercer ses fonctions ?

La colère populaire trouve aussi sa source dans le fossé grandissant entre les promesses et les résultats. Les ambitions de sacres continentaux, régulièrement brandies par les dirigeants fédéraux, ont nourri des espoirs immenses. Mais ces discours n'ont pas été suivis d'un projet sportif cohérent et crédible. Aux yeux des supporters, la Femafoot semble davantage préoccupée par des luttes internes et des calculs de pouvoir que par le développement du football national. Ce sentiment de trahison a progressivement creusé une fracture profonde entre la base populaire et ses dirigeants.

Cette défiance s'est matérialisée de façon spectaculaire le 13 janvier 2025, avec la démission de dix des dix-neuf membres du Comité Exécutif. Un événement inédit qui confirme l'ampleur de la contestation interne et l'effritement d'une institution déjà affaiblie. Loin d'être un simple accident, cette vague de démissions apparaît comme la conséquence logique d'une gouvernance discréditée, incapable de fédérer et de rassurer.

Face à cette tempête, le camp de Mamoutou Touré tente de préserver le statu quo. Ses partisans s'appuient sur l'article 38.9 des Statuts 2025 pour justifier le remplacement des postes vacants et la poursuite du mandat en cours. Une stratégie qui vise à maintenir une



continuité institutionnelle, mais qui suscite de vives critiques dans les milieux sportifs et juridiques. Beaucoup dénoncent une lecture opportuniste des textes, perçue comme une tentative de prolonger artificiellement un pouvoir fragilisé, au détriment de la légitimité et de la transparence.

Ces critiques sont renforcées par le contexte dans lequel les statuts ont été révisés en mars 2025. Cette réforme est intervenue dans un climat de tension marqué par la détention prolongée du président Touré. Plusieurs dispositions ont été modifiées, créant un flou juridique durable. Pour de nombreux observateurs, cette reconfiguration n'était pas neutre : elle visait à renforcer un camp affaibli par les affaires judiciaires. Aujourd'hui, ce flou nourrit les soupçons de manipulation des règles et accentue la crise de confiance.

Pourtant, les textes statutaires semblent sans ambiguïté. Si l'article 38.9 autorise le remplacement de membres démissionnaires lorsque les départs n'excèdent pas la moitié du Comité Exécutif, l'article 38.10 précise clairement qu'au-delà de ce seuil, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée. Cette disposition vise à préserver la légitimité des instances et à éviter qu'une minorité ne gouverne malgré une perte manifeste de représentativité.

Or, la situation actuelle dépasse largement ce seuil : dix membres sur dix-neuf ont quitté leurs fonctions. À cette fragilité s'ajoute l'absence prolongée du président, rendant le fonctionnement normal de la fédération pratiquement impossible. Les neuf membres restants se retrouvent isolés, leur légitimité étant fortement contestée. Toute décision prise dans ce contexte apparaît juridiquement fragile et politiquement discutable.

Cette crise renvoie également à l'esprit des anciens statuts de 2021, qui prévoyaient la dissolution automatique du Comité Exécutif en cas de vacance majoritaire, suivie de l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire élective dans un délai de soixante jours. Plusieurs analystes estiment que cette clarté juridique a été volontairement affaiblie lors des révisions de 2025, notamment après l'échec d'un scénario similaire en décembre 2024. Le vide normatif qui en résulte est aujourd'hui exploité, aggravant les tensions.

À ce stade, la logique institutionnelle impose une évidence : la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire devrait avoir pour objectif l'élection d'un nouveau Comité Exécutif, et non le simple remplacement de membres démissionnaires. La perte de quorum prive le bureau fédéral actuel de toute légitimité réelle. La continuité invoquée par le camp Bavieux apparaît ainsi comme une construction fragile, motivée davantage par des calculs stratégiques que par le respect de l'esprit des statuts.

La question centrale reste celle de la légitimité. Peut-on parler de continuité lorsque plus de la moitié des dirigeants ont quitté leurs fonctions et que le président est absent depuis des années ? Pour une large partie de l'opinion sportive, la réponse est clairement négative. La Femafoot se trouve aujourd'hui à une croisée des chemins : soit elle engage une refondation institutionnelle crédible par de nouvelles élections, soit elle s'enferme dans une crise prolongée qui risque d'éroder durablement la confiance des supporters et de ternir l'image du football malien sur la scène continentale.

Yacouba Ongoiba

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous arriverez à créer un bon équilibre entre votre travail et votre vie privée, aujourd'hui. Certaines personnes vous en demandent trop. Assurez-vous que vous êtes capable d'assumer, ne vous oubliez pas. Aujourd'hui, le Soleil entre en Verseau. Pensez souhaiter un joyeux anniversaire à vos amis de ce signe !
Votre soif de progrès vous rend combatif, affirmez vos valeurs, vous êtes sur la bonne voie pour faire des choix judicieux, pour vous diriger vers ce qui vous motive vraiment et pour obtenir ce que vous désirez.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Votre entourage vous donne le vertige... Ce n'est pas le moment de vous isoler ! Vous êtes incité à cloisonner davantage votre vie privée de votre vie extérieure. Cela vous permettra une meilleure récupération nerveuse.
La journée est placée sous de bons auspices pour faire des rencontres fortuites, nouer des liens avec des personnes originales, être invité de manière imprévue et communiquer tous azimuts. Un agréable programme qui n'est pas fait pour vous déplaire!

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous profitez de vos amis et votre vie sociale. Vos relations avec les autres sont très agréables, avec plus de bienveillance et de considération mutuelle. Vos contacts personnels sont particulièrement gratifiants, c'est le moment de vous faire des amis.
Vous allez être particulièrement vigilant à propos de ce que vous dites. Ceci sera tout à votre honneur car c'est en étant diplomate et en sachant écouter les autres que vous allez améliorer vos rapports.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous parviendrez à résoudre un conflit dans votre entourage, vous aurez l'occasion d'être fier de vous. Vous serez trop intransigeant, dur avec vous-même, il faut trouver un point d'équilibre entre action et repos, réflexion et détente. Aujourd'hui, le Soleil entre en Verseau. N'oubliez pas de souhaiter un bon anniversaire à vos proches de ce signe ! Dopé d'une belle énergie, vous aurez les moyens de faire avancer vos projets plus vite que prévu. En effet, du dynamisme et une belle confiance en vous vont vous permettre de surmonter tous les défis.

Lion (22 juillet - 23 août)

C'est une journée importante pour résoudre un conflit que vous avez eu avec votre partenaire ou avec des personnes à qui vous êtes particulièrement lié. Ne laissez pas l'opportunité vous passer sous le nez et remettez délicatement les pendules à l'heure. Aujourd'hui, le Soleil entre en Verseau. Pensez souhaiter un joyeux anniversaire à vos amis de ce signe !
Les aspects du moment vous donnent tous les atouts pour faire évoluer les choses de manière positives.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous suivrez un flair infaillible et pourrez aller au fond des choses. Vous aurez raison d'avoir confiance en vous. Fuyez les personnes négatives. Vous avez besoin d'une meilleure qualité relationnelle. C'est avec empathie que vous n'allez pas hésiter à changer certaines de vos habitudes par rapport à certaines personnes proches de vous pour rééquilibrer vos liens. Vous serez plus persuasif que vous ne le supposez ! Aujourd'hui, le Soleil entre en Verseau. N'oubliez pas de souhaiter un bon anniversaire à vos proches de ce signe !

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Votre rigueur morale vous incite à tester votre entourage, un tri naturel s'opère, mais contrôlez vos ardeurs. Vous ressentez un réel besoin de profiter des plaisirs de la vie, n'hésitez pas, vous en avez besoin. C'est le moment pour entamer des discussions, des négociations, pour exprimer ce que vous avez à dire, faire passer vos idées. En effet, la communication est à l'honneur et va vous attirer la sympathie de vos interlocuteurs. Alors, profitez-en pour faire passer vos messages en douceur.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Moins optimisme que d'habitude, vous manquez d'élan pour vous consacrer à vos multiples tâches. Cet état vous mine le moral et vous rend un brin nerveux aujourd'hui, vous avez besoin de vous relaxer davantage pour récupérer la forme et le sourire. Aujourd'hui, le Soleil entre en Verseau. N'oubliez pas de souhaiter un bon anniversaire à vos proches de ce signe ! La vie amicale est plus favorisée que la vie amoureuse. Vous tenez à rester libre et indépendant mais vous aspirez à des relations fortes.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le ciel vous invite à élargir vos horizons et à sortir du moule. Vous avez envie de voir grand, loin ou autrement... Pas question de vous contenter de réponses étriquées et de propositions banales. L'inédit vous attire et vous ne résistez pas. Aujourd'hui, le Soleil entre en Verseau. Pensez souhaiter un joyeux anniversaire à vos amis de ce signe ! Aujourd'hui, votre efficacité vous permettra de vous dépasser, penchez-vous sur le fond des choses, cela vous sera facilité.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

La communication est au top et le ciel renforce vos chances de vous associer durablement. À vous de voir que la vérité est toujours plus stimulante que le plus pieux des mensonges. Votre santé repose sur vos choix de vie. Faites un effort de persévérance pour faire adhérer vos proches à vos projets personnels, prouvez-leur votre bonne volonté. Il y a des partis fermes à prendre pour continuer votre route dans la bonne direction. Aujourd'hui, le Soleil entre en Verseau. N'oubliez pas de souhaiter un bon anniversaire à vos proches de ce signe !

Verseau (20 janvier - 19 février)

La fluidité est de retour dans votre ciel. Votre entourage sera plus conciliant, il y a des satisfactions en perspective, ayez l'œil. Les festivités en tous genres vous ouvrent de nouvelles perspectives. Aujourd'hui, le Soleil quitte le Capricorne et entre dans votre signe. Joyeux anniversaire aux Verseau !
Aujourd'hui, votre optimisme mêlé à votre sens stratégique vous fera éviter des problèmes. Vous attirez la chance. De plus, votre aisance en public vous vaudra de francs succès, profitez-en pour dire ce que vous pensez.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous prenez conscience d'erreurs passées, vous avez besoin de vous confier à quelqu'un, n'hésitez pas. Vous aurez les coudées franches et davantage de confiance autour de vous pour agir selon vos théories. Aujourd'hui, le Soleil entre en Verseau. N'oubliez pas de souhaiter un bon anniversaire à vos proches de ce signe ! En cette journée, restez flexible et ouvert à toute nouvelle rencontre, idée ou expérience. En effet, l'ambiance sera dynamisante et pleine de surprises. Un vent de renouveau est à l'ordre du jour. Profitez-en !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com